FFBRIDGE
COMITÉ CHARENTES
POITOU-VENDÉE



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 2 octobre 2026 à 10h00

Le 02/10/2026 à 10 heures :

Sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire 27 présidents de club et 7 membres du bureau exécutif.
Sont invités le président de la FFB, monsieur le maire de la ville de Royan, l'animateur pédagogique régional, la déléguée jeunesse, la déléguée scolaire, le président de la CRED, les vérificateurs aux comptes.

La liste de présence est en Annexe 1. 20 présidents de clubs représentant 1910 voix sur 2290 soit 83.4 % sont présents ou représentés. Le quorum de la moitié des licenciés + 1 étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

La présidente ouvre la séance à 10 heures et présente les excuses de monsieur le maire de Royan et de Dominique Noblet, président d'honneur, qui sont empêchés. Elle souhaite la bienvenue aux présents.

Malheureusement, comme chaque année, des joueuses et des joueurs de notre comité sont décédés. La présidente demande de respecter une minute de silence à leur mémoire.

Ensuite la présidente remercie pour leur actions en faveur du bridge au cours de leurs mandats les anciens présidents de club : Jean-Pierre DEFRESNE, Stéphane FORTIN, Anne-Marie LATORRE CHARDONNET et Françoise LEMAITRE.

et présente 3 nouveaux présidents de clubs récemment élus :

- Laurence BOULY pour le Bridge Club de Chatellerault
- Francis PARIENTE pour le Bridge Club Niortais Jacqueline André
- Antoine SEEGERS pour le Bridge Club de la Seudre

La présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Ratification du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2025
2. Rapport d'activité du conseil régional : rapport moral, rapport financier
3. Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation des comptes et budget
4. Examen des vœux, des suggestions et questions diverses qui doivent être adressés par écrit par les présidents de clubs ou les licenciés quinze jours avant l'assemblée générale
5. Remises de récompenses
6. Elections du Président, des membres du Bureau Exécutif et des membres du Conseil Régional pour la période 2026 à 2030

Les votes sont organisés à l'aide de l'outil informatique "BALOTILO" qui garantit l'anonymat des votes et la sincérité du dépouillement.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2025 est soumis à l'approbation de l'AG.
   Il est adopté par 1670 voix pour, 0 voix contre, 240 voix "ne se prononce pas" .

2. Ensuite la Présidente donne lecture du rapport moral de l'exercice 2025-2026 qui est en Annexe 2. Ce rapport est soumis à l'approbation de l'AG.
   Il est adopté à l'unanimité des 1547 votants ayant pris part au vote.

3. Ensuite le trésorier Olivier GUILLEUX présente le rapport financier et les comptes 2025-2026 qui sont en Annexes 3 et 4. Le point principal est un résultat positif de 19511 € qui fait suite à un exercice dont le résultat était de 3660 € qui faisait lui-même suite à quatre exercices fortement déficitaires.
   Au niveau bilan la trésorerie ressort à 138 330 € au 30/6/2026 contre 100 573 € l'an dernier.
   Les faits majeurs construisant le résultat sont :
   - hausse de la part du comité dans les licences
   - hausse de la part du comité dans les tournois de régularité de 0,35€/paire à 0,40€/paire
   - établissement des feuilles paye par Chèque Emploi Association au lieu de la sous-traitance de ce travail à un prestataire : économie environ 3 000 € en année pleine
   - non remplacement de la secrétaire qui est partie à la retraite : le travail correspondant est assuré par la Présidente et la saisie comptable est faite par une personne à temps partiel à raison de 10h par mois.
   - non remplacement de la femme de menage qui est partie à la retraite. Le ménage est assuré maintenant par un prestataire de service payé à la mission.
   - poursuite du suivi rigoureux des dépenses, en particulier celles engendrées par les compétitions
   - maintien des recettes pour le budget scolaire provenant des participations demandées aux parents, des participations des collèges et de l'obtention de subventions municipales, départementales et fédérales.

   Le graphique de tendance d'évolution de la trésorerie de la page 5 de l'annexe 4 montre clairement l'amélioration de la trésorerie au cours de l'exercice 2025-2026.
   Ensuite Catherine LESERT présente le rapport des vérificateurs aux comptes qui est en Annexe 5 et qui conclut que *"Les contrôles de la comptabilité et de l'ensemble des pièces justificatives n' ont pas fait apparaître d'anomalies significatives pouvant remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes présentés"* .
   Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'AG, il est adopté à l'unanimité des 1712 votants ayant pris part au vote.

4. Questions diverses :
   Christian FILLIOT réitère la demande qu'il avait faite au Conseil Régional du 25/05/2026 de limiter les droits de jeu des tournois de régularité à 0.47 €/paire au lieu des 0.50€/paire qui avaient été votés l'an dernier, cela afin de compenser la hausse fédérale de 0.03 €/paire et donc de maintenir constants les droits de jeu pour les licenciés du Comité. L'assemblée générale valide cette proposition à l'unanimité moins une voix. Elle sera appliquée aussi rapidement que le système informatique le permettra.

   Christian FILLIOT et Jean-Marc THIBAUT attirent l'attention de l'AG sur le fait que les tarifs des arbitres et les frais de déplacements sont inchangés depuis plusieurs années alors qu' il y a une inflation réelle du coût de la vie et en particulier du coût des carburants. Ce point sera examiné lors du prochain Conseil Régional prévu en mai prochain.

5. Ensuite la présidente remet les récompenses aux paires et équipes citées dans la section Palmarès de la saison 2025-2026 de son rapport moral.

6. Ensuite il est procédé aux élections suivantes :

BUREAU EXÉCUTIF
Présidente : Sandrine TEISSIER est élue avec 1712 voix sur 1910 suffrages exprimés
Membres du Bureau Exécutif :
Marie Claude GAUDET est élue avec 1807 voix sur 1910 suffrages exprimés
Olivier GUILLEUX est élu avec 1807 voix sur 1910 suffrages exprimés
Thierry LENGLET est élu avec 1807 voix sur 1910 suffrages exprimés
Jean Pierre PEGHAIRE est élu avec 1807 voix sur 1910 suffrages exprimés
Christel RIAL est élue avec 1807 voix sur 1910 suffrages exprimés
Laurent ROCHER est élu avec 1667 voix sur 1910 suffrages exprimé

CRED
Président de la CRED : Alain LOUVET est élu avec 1712 voix sur 1910 suffrages exprimés
Membres de la CRED :
Emile BECAM est élu avec 1842 voix sur 1910 suffrages exprimés
Sylvie BERNARD est élue avec 1842 voix sur 1910 suffrages exprimés
Michel CARDE est élu avec 1782 voix sur 1910 suffrages exprimés
Catherine LESERT est élue avec 1665 voix sur 1910 suffrages exprimés
Liliane RICHARD est élue avec 1780 voix sur 1910 suffrages exprimés

MEMBRES CATÉGORIELS DU CONSEIL RÉGIONAL

Médecin licencié : Jean-Luc NICOLAS est élu avec 1857 voix sur 1910 suffrages exprimés
Membre d'une profession juridique : Martine BOUTIN est élue avec 1713 voix sur 1910 suffrages exprimés
Arbitre de comité, fédéral ou national : Jean-François CHEVALIER est élu avec 1857 voix sur 1910 suffrages exprimés
Jeune de moins de 26 ans : aucun candidat
Enseignant titulaire d'un diplôme de l'Université du Bridge et exerçant son activité : Christian FILLIOT est élu avec 1713 voix sur 1910 suffrages exprimés
Joueur sportif de haut niveau (classé en première série majeure ou nationale) : Jean-Marc THIBAUT est élu avec 1589 voix sur 1910 suffrages exprimés
Joueuse sportive de haut niveau (classée en première série majeure ou nationale) : Carine SOGHOMONIAN est élue avec 1775 voix sur 1910 suffrages exprimés
Représentant des licenciés : aucun candidat
Représentante des licenciées : Corinne ROBIN est élue avec 1857 voix sur 1910 suffrages exprimés

VÉRIFICATEUR AUX COMPTES : Bertrand DUPONT est élu avec 1740 voix sur 1910 suffrages exprimés

La présidente propose de nommer Jean-François SEILLER président d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé à 13h00 la séance est levée.

Fait à Bonneuil-Matours le 21/10/2026.

Le secrétaire général,
Jean-Pierre PEGHAIRE



La présidente,
Sandrine TEISSIER

